

Département de l'Hérault

2019_02_04_10

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 02 avril 2019

Membres en exercice: 34

Date de la convocation: 26/03/2019

Présents: 21

Dont Présents non votants :0

L'an deux mille dix-neuf et le deux avril l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous

la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Représentés : 1

<u>Présents</u>: Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe

Votants: 22 Pour: 22

PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Jérôme ROGER

Contre: 0

Représentés: Luc SALLES par Marie-Aline EDO

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL,

Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Contrat local de santé - Guide du Sénior

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, et notamment de l'axe sur le Parcours de santé des personnes âgées, l'association Age d'Orb a réalisé un guide pratique à l'attention des personnes de plus de 60 ans et de leur famille sur le territoire de la Communauté de communes Grand Orb.

Diffusé dans l'ensemble des boîtes aux lettres par la Communauté de communes Grand Orb, ce guide a pour objectif de transmettre des informations locales et des conseils pratiques, à l'échelle des 24 communes de Grand Orb.

L'objectif était également de réaliser un guide attractif, plaisant à lire, et qui soit largement diffusé à la population. Une carte personnelle d'informations médico-sociales vierge est également mise à disposition dans le guide, afin de faciliter les démarches administratives dans le cadre du parcours de santé de la personne.

Le rôle du Contrat Local de Santé dans la réalisation de cette action, a été de mettre en place et de coordonner les espaces d'élaboration du guide.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec la MAIA Orb et Biterrois et la MAIA Cœur d'Hérault, aussi bien dans les phases de préparation et de suivi des réunions, que dans les contacts avec les différents partenaires qui ont participé à ce projet.

La création du guide du sénior vient en effet répondre à la stratégie du contrat local de santé en faveur du parcours de santé des personnes âgées à savoir :

- Améliorer le repérage des personnes âgées à risque de fragilité;
- Améliorer l'accompagnement à l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins.

Cette action a été réalisée à titre expérimental sur le territoire de la Communauté de communes Grand Orb, dans la perspective qu'elle puisse être dupliquée sur le territoire.

Les Communautés de communes qui souhaiteraient mettre en place un tel outil peuvent donc disposer du fond documentaire du guide, en adaptant à leur territoire les informations sur les ressources locales ainsi que la mise en forme du guide (illustrations et mise en page graphique).

Monsieur le Président prie l'assemblée de bien vouloir prendre connaissance et acte de ce document.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical prend acte de ce document.

Le Président, Jean ARCAS



